

Réf: Dossier N° : 58394

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE CODJIA-BATIMENT TAVAUX PUBLICS » en abrégé «ECO-BTP »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY GFCI BOURGEOIS FACE AU
 GRAND MARCHE, 10 BP 444 ABJ 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE CODJIA-BATIMENT TAVAUX PUBLICS » en abrégé «ECO-BTP ».

Objet: construction bâtiment et la promotion immobilière..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY GFCI BOURGEOIS FACE AU
 GRAND MARCHE, 10 BP 444 ABJ 10

GERANT: Madame CODJIA SEPHORA .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32679 du 14/12/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29220 du 14/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

